

" du parlement soit inébranlable.—(Rires prolongés.) Chacun de vous ne croit au  
 " parlement qu'autant que le parlement vote selon ses désirs et ses convictions.—(Ap-  
 " plaudissements et rires.)—Moi, messieurs, je crois au parlement sans m'occuper  
 " de quel côté il vote, et je ne donne ma confiance qu'aux seuls hommes que la volonté  
 " libre du parlement conféré au Canada me donne comme conseillers responsables.  
 " (Applaudissements.) Qu'ils soient les chefs d'un parti ou d'un autre, peu importe; c'est  
 " là un fait indifférent au gouverneur-général. (Applaudissements.) Tant que le  
 " parlement les maintient au pouvoir, il est obligé de leur donner une confiance illimitée,  
 " de s'en rapporter à leurs avis et à leur loyauté, et de les aider franchement de ses  
 " conseils. (Applaudissements.) S'il arrive que dans les vicissitudes des luttes de partis.  
 " ils sont remplacés par d'autres (rires), il accueille leurs successeurs avec la même bien-  
 " veillance et la même considération. (Applaudissements.) S'il a formé des liens d'amitié  
 " personnelle, il est libre de les conserver. (Ecoutez!) Comme tout être raisonnable, il ne  
 " peut s'empêcher d'avoir ses opinions sur le mérite des différents partis. (Ecoutez! écoutez!)  
 " Mais ce sont là des faits du domaine spéculatif, abstraits et n'ayant aucun effet pratique  
 " sur ses relations officielles. (Applaudissements.) Comme chef d'un Etat constitutionnel,  
 " engagé dans l'administration du gouvernement parlementaire, il n'a pas d'amis politiques,  
 " encore moins a-t-il besoin d'ennemis politiques. (Applaudissements.) Les uns et les  
 " autres l'empêchent d'être utile. (Applaudissements prolongés.) Il arrive parfois, que,  
 " quelque étranger qu'il puisse être à ce qui se passe, son nom peut être traîné dans les dis-  
 " cussions, et il est exposé à devenir l'objet de critiques hostiles de la part des journaux  
 " représentant les idées du parti qui, dans le moment, est sous l'influence du mécontente-  
 " ment. (Rires.) Mais dans ces circonstances il doit se consoler en pensant que ces répri-  
 " mandes sont passagères et aussi peu dangereuses que la discipline que les adorateurs confiants  
 " de l'idole indienne Mumbo Jumbo lui donnent, lorsque la récolte a manqué ou que l'épizootie  
 " a dévasté leurs troupeaux; car, messieurs, je suis certain que bien qu'il puisse quelquefois  
 " se tromper ou manquer de vous servir comme il le voudrait, un vice-roi qui désire faire son  
 " devoir consciencieusement (applaudissements), et à qui les intérêts du Canada sont aussi  
 " précieux et son honneur aussi cher que le sien propre (applaudissements prolongés),—qui  
 " suit une ligne de conduite droite et ferme, indifférent à l'éloge ou au blâme entre les diffi-  
 " rences partis politiques du jour,—ne peut jamais en vain faire appel à la confiance et à la  
 " générosité du peuple canadien. (Applaudissements prolongés.)"

Quoique gardant en suspens ma décision finale, j'étais toujours bien embarrassé,  
 comme peut le penser Votre Seigneurie, quant à ce que j'avais à faire. Sur un point,  
 j'étais parfaitement à l'aise, savoir: qu'il ne serait pas juste de mettre le règlement des  
 difficultés élevées entre nos ministres et leurs accusateurs—difficultés dont dépendaient  
 l'honneur individuel des hommes les plus éminents du Canada, le sort du ministère et le  
 crédit public du pays—autrement qu'entre les mains du parlement au complet, où les pro-  
 vinces les plus éloignées de la confédération seraient représentées aussi bien qu'Ontario et  
 Québec.

Comme je l'ai déjà expliqué à Votre Seigneurie dans la première partie de cette  
 dépêche, avant l'ajournement du parlement, le 23 mai, j'avais fait annoncer aux deux  
 chambres qu'il y aurait prorogation le 13 août. Cet arrangement, je n'hésite pas à le  
 dire, s'accordait avec les désirs de la majorité, tant au sénat qu'à la chambre des com-  
 munes. Sur la foi de cet engagement, plusieurs messieurs se trouvaient si loin qu'il était  
 complètement impossible de les rappeler, et il se trouva, pour des raisons que j'ai déjà men-  
 tionnées, que la plus grande partie des absents étaient des partisans du gouvernement.  
 Tous les membres de la Colombie Anglaise, excepté Sir Francis Hincks, se trouvaient de  
 l'autre côté des montagnes Rocheuses. Quelques ministériels étaient en Europe, d'autres  
 aux Etats-Unis, comme j'en avais été informé. Enfin, pour les membres des provinces  
 maritimes, un retour à Ottawa, quoique n'étant pas physiquement impossible, comme à leurs  
 collègues, aurait été très-incommode à cette saison. J'appris, d'un autre côté, que l'oppo-